



∴ CYCLE D'APPROFONDISSEMENT ∴ MÉDIATION ET NÉGOCIATION

FRÉJUS

1^{ER}-2 AVRIL, 13-14 MAI, 10-11 JUIN, 1^{ER}-2 JUILLET,
16-17 SEPTEMBRE, 14-15 OCTOBRE,
18-19 NOVEMBRE, 9-10 DÉCEMBRE 2022,
20-21 JANVIER, 24-25 FÉVRIER, 17-18 MARS,
31 MARS ET 1^{ER} AVRIL 2023

09H00 - 17H30

CABINET ALVAREZ & ARLABOSSE

Immeuble CAPTECH
Pôle d'Excellence Jean-Louis
342, Via Nova
83600 Fréjus

∴ PRÉSENTIEL ∴

VALIDATION
168 H

NIVEAU : 2

PRÉREQUIS : Disposer des connaissances et de la pratique professionnelle élémentaire

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



∴ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ∴

Par leur éthique et leur rôle fondamental de conseil auprès de leurs clients, les avocats sont les acteurs privilégiés pour traiter des dossiers en négociation, procédure participative, droit collaboratif et médiation.

Les objectifs de la formation sont notamment :

- **Pratiquer et comparer ces modes de résolution des conflits** pour évaluer leur pertinence, exercer un choix critique dans le rôle de conseil, entrer dans les subtilités des manières de faire des avocats, pour aboutir à des accords acceptables et satisfaisants, pour l'ensemble des parties ;
- **Expérimenter et mémoriser ces processus à travers une pratique** des jeux de rôle combinée à une analyse de la pratique et un suivi individuel, pour permettre à l'avocat de pouvoir se positionner comme futur prescripteur de la médiation, force de proposition de négociation ou procédure participative, comme accompagnateur de son client, acteur de la réussite des processus, comme médiateur et/ ou négociateur ;
- **Intégrer les outils de communication** utiles dans ces situations de traitement des contentieux et dans le quotidien de l'avocat en situation professionnelle (et non professionnelle) : l'art du questionnement, du silence, de l'écoute dite « active », des diverses variantes de restitution de la parole et de compréhension réciproque vérifiée, de l'accueil des émotions, de la conscience de soi... L'apport d'outils pour enrichir sa pratique, faire face aux situations difficiles ou de résistances, aider le médiateur ou le négociateur à trouver ses ressources pour se distancier de ce qui peut l'impacter personnellement.

∴ FORMATION D'APPROFONDISSEMENT ∴

Une fois la base des processus acquis, il nous est apparu indispensable d'offrir aux stagiaires :

- **une progression dans l'acquisition et la pratique des outils** avec l'objectif de permettre à chacun de trouver ce qui lui convient et travailler les basiques (écoute active, reformulations, questionnement, recherche des besoins, accueil de l'émotion) en étendant le champ des pratiques ;
- **de découvrir toutes les formes de médiations** pratiquées actuellement en France sans oublier la médiation en ligne ;
- **de pratiquer via des jeux de rôle en approfondissant la connaissance des processus**, la négociation, les différents types de médiations, le droit collaboratif, la procédure participative ;
- **l'analyse de la pratique** avec des médiateurs expérimentés leur apportera le travail réflexif qui est un des piliers de la pratique professionnelle du médiateur : permettre aux apprenants de l'expérimenter avant d'exercer leur nouvelle activité est une chance dans leurs parcours ;
- **de compléter ce travail réflexif** de l'analyse de la pratique par une approche des résistances en médiation et négociation (qui sont une des principales sources d'échec dans la pratique des MARD) : celles des parties en présence et aussi celles du médiateur ou du négociateur dans sa pratique. Ce travail sera complété par l'étude des situations difficiles et bloquantes en médiation ;
- de connaître **les étapes du changement** de la posture particulière d'accompagnateur du médiateur face au changement ;
- **d'enrichir la posture et les qualités du médiateur en travaillant également sur les ressources** de celui-ci. Le médiateur doit gérer des émotions parfois très fortes et son travail demande une grande disponibilité, une grande énergie. Il doit avoir les moyens de trouver en lui-même, dans ses ressources, ce qui l'équilibrera et nourrira sa pratique ;
- **une évaluation individuelle** qui tiendra compte de la **progression** de l'apprenant tout au long des 210 h de formation et également **une évaluation de la pratique** dans les mises en situation.

∴ INTERVENANTS ∴

Mme N. ALVAREZ,

Ingénieure de formation, Médiatrice assermentée près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Membre du Centre d'Arbitrage et de Médiation (CMA) Aix-Med, Formatrice en médiation, gestion du conflit, communication interprofessionnelle (CroixRouge, CNAM).

Me R. ARLABOSSE,

Avocat au Barreau de Draguignan, Médiateur assermenté près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Chargé d'enseignement à Aix-Marseille Université (Institut de Droit des Affaires).

Charlotte BALDASSARI,

Avocate au Barreau de Marseille, Médiatrice assermentée près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Membre et secrétaire du bureau de Marseille Médiation.

Corinne BELLONNE-ROUX,

Juriste d'entreprise, Médiatrice assermentée près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Enseignante au DESU de médiation et négociation des affaires.

Me S. BRUNENGO,

Avocate Médiatrice référencée CNMA, assermentée près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, Co-directeur du DESU Médiation et négociation en droit des affaires et du MII Gouvernance environnementale et sociétale des entreprises, Présidente du Centre de Médiation et d'Arbitrage (CMA) Aix-Med.

Frédérique CHARTIER,

Avocate au Barreau d'Aix-en-Provence, Médiatrice assermentée près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Membre de Marseille Médiation, de la

Commission MARD du Barreau de Marseille et de l'UMEDCAAP (Union des médiateurs près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence).

Anne FARSSAC,

Médiatrice formée à la Communication Non Violente.

Delphine PENARRUBIA,

Médiatrice familiale DE, membre de l'association de médiation familiale Médiation Var Famille

Me S. LETURCQ,

Avocate au Barreau de Marseille, Médiatrice référencée au CNMA, référencée par le Tribunal administratif et la Cour administrative d'appel de Marseille, Présidente de Marseille Médiation, Membre de la Commission MARD du Barreau de Marseille, Fondatrice associée de la société DSL qui fournit des prestations de médiation en ligne par la plateforme Marcel-médiation.

Christian MEYER,

Médiateur, Formateur et consultant pour des entreprises, associations ou collectivités. Il est référencé par l'Agence française du développement. Formé à l'approche systémique et stratégique de Palo Alto et co-auteur avec Catherine Picq Ricard « La relation ça se gère ! » publié en 2019.

M. J. SALZER,

Médiateur, Enseignant dans le domaine de la médiation (CNAM, IFOMENE,...), Auteur de nombreux ouvrages sur le conflit et les MARD.

LIEU DE LA FORMATION :

Share our Space - Pôle d'Excellence Jean-Louis
189 Via Nova - 83600 Fréjus
(le lieu dépendra du nombre de participants)

TYPE DE FORMATION : Présentiel

NIVEAU : 2

PRÉ-REQUIS : Disposer des connaissances et de la pratique professionnelle élémentaire

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :

168h pour la totalité du cycle - 7h par atelier
(l'inscription sur la liste des avocats médiateurs du CNMA nécessite 200 heures de formation).

DURÉE DU CYCLE D'APPROFONDISSEMENT :

24 journées
12 ateliers de 2 jours consécutifs par mois
(vendredi et samedi) de 7 heures.

DATES :

1^{er} et 2 avril, 13 et 14 mai, 10 et 11 juin,
1^{er} et 2 juillet, 16 et 17 septembre,
14 et 15 octobre, 18 et 19 novembre,
9 et 10 décembre 2022,
20 et 21 janvier, 24 et 25 février, 17 et 18 mars,
31 mars et le 1^{er} avril 2023 (évaluation finale).

PROGRAMME D'APPROFONDISSEMENT

∴ ATELIER I ∴ LA CRÉATIVITÉ AU SERVICE DU PROCESSUS DE LA RÉOLUTION DES CONFLITS - LA RECHERCHE DE SOLUTIONS EN NÉGOCIATION ET MÉDIATION

Vendredi 1^{er} avril 2022

Samedi 2 avril 2022

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

Mme N. ALVAREZ,
Ingénieure de formation,
Médiatrice assermentée
près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence

- **CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES**
ÉLÉMENTS DE CRÉATIVITÉ
 - Utiliser la créativité pour élargir le champ des possibles dans la recherche de solutions
 - Montrer les différents outils : brainstorming, carte mentale, etc
 - Faciliter la recherche de solution : de la théorie à l'expérimentation
 - Intégrer une nouvelle posture
- **PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE**
CAS PRATIQUE DE MÉDIATION : de la reconnaissance mutuelle des besoins à la recherche de solutions multiples, variées et créatives
 - Expérimenter la posture particulière de facilitateur du médiateur dans la phase du COMMENT ? sans oublier sa neutralité et son impartialité
 - De la recherche de solutions au choix de la ou des solutions mutuellement acceptables par les parties (protocole d'accord, engagement)
 - Exercices de créativité pour aller plus loin

∴ ATELIER II ∴ L'APPORT DE LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE AU PROCESSUS DE RÉOLUTION DES CONFLITS

Vendredi 13 mai 2022

Samedi 14 mai 2022

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

Mme A. FARSSAC,
Médiatrice formée
à la Communication
Non Violente

Mme N. ALVAREZ,
Ingénieure de formation,
Médiatrice assermentée
près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence

- **CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES**
Les obstacles à la communication (porter, jugements, croyances, éducation...)
 - Introduction à la communication bienveillante : historique, intention, émotions, besoins
 - Utiliser les outils de la communication bienveillante : messages-je, OSBD, quelques différenciations clés, accueil du silence
 - Auto-empathie, *Focusing*, pleine présence, ressources du médiateur
 - Décrire le processus de médiation avec ces outils
- **PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE**
CAS PRATIQUE DE MÉDIATION
 - Exercices : mises en situation de dialogue en messages-je, identification Émotion / Besoin
 - Exercices sur les outils de communication : reformulations, silence, écoute empathique, validation
 - Auto-empathie guidée
 - Théâtre forum
 - Analyse de la pratique : auto-diagnostic

PROGRAMME D'APPROFONDISSEMENT

⋮ ATELIER III ⋮ LA POSTURE, LES QUALITÉS ET LES RESSOURCES DU MÉDIATEUR ET DU NÉGOCIATEUR

Vendredi 10 juin 2022

Samedi 11 juin 2022

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

Mme N. ALVAREZ,
Ingénieure de formation,
Médiatrice assermentée
près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence

■ CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES

- La déontologie, l'éthique du médiateur : rappel des fondamentaux
- Un rôle d'accompagnateur dans les étapes du changement, garant de la sécurité et responsable du processus
- Les qualités professionnelles et personnelles du médiateur au service de la médiation
- Les ressources du médiateur : des difficultés (inconforts émotionnels, physiques et psychiques du professionnel) à la recherche d'outils concrets pour les transformer en opportunités
- Le médiateur : l'accueil des émotions des parties, l'accueil de ses propres émotions

■ PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE

- CAS PRATIQUE DE MEDIATION avec analyse des difficultés vécues avant et pendant la médiation
- Recherche des ressources propres à chacun avec exercices sur des outils (le corps physique, les émotions, le mental, l'esprit)

⋮ ATELIER IV ⋮ CONTOURNER LES RÉSISTANCES EN MÉDIATION AVEC L'APPROCHE SYSTÉMIQUE ET STRATÉGIQUE

Vendredi 1^{er} juillet 2022

Samedi 2 juillet 2022

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

M. C. MEYER,
Médiateur, Formateur
et consultant pour des
entreprises, associations
ou collectivités

Mme N. ALVAREZ,
Ingénieure de formation,
Médiatrice assermentée
près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence

■ CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES

- Introduction à l'approche systémique :
- un autre regard sur le conflit
 - une base scientifique
- Notion de « système pertinent »
- Les règles communes des systèmes
- La dynamique des résistances :
- le rôle central des interactions verbales, non verbales et de contexte ;
 - une communication en continu
- Une intervention stratégique : arrêter les « tentatives de solutions »
- le problème c'est la solution !
 - changer et faire changer d'attitude

■ PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE

- Exercices, Mises en situation, théâtre forum :
- Interpréter les résistances en médiation à l'aide de ce regard systémique
 - Délimiter le périmètre du conflit pour mieux identifier l'origine des résistances
 - Intégrer ces règles pour mieux comprendre ce qui se joue en médiation
 - Mesurer la diversité et l'importance des interactions, leur caractère continu et leur effet sur les résistances rencontrées
 - Repérer les actions déjà tentées et qui n'ont pas donné les résultats attendus
 - Obtenir un changement d'attitude et une moindre résistance en adaptant sa communication

PROGRAMME D'APPROFONDISSEMENT

⋮ ATELIER V ⋮ LES SITUATIONS DIFFICILES ET LES MOMENTS CRITIQUES EN MÉDIATION - LA MÉDIATION EN LIGNE

Vendredi 16 septembre 2022

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

M. J. SALZER,
Médiateur, Enseignant dans le domaine de la médiation (CNAM, IFOMENE,...), Auteur de nombreux ouvrages sur le conflit et les MARD

Mme N. ALVAREZ,
Ingénieure de formation, Médiatrice assermentée près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

LES SITUATIONS DIFFICILES ET LES MOMENTS CRITIQUES EN MÉDIATION

- **CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES**
LES SITUATIONS DIFFICILES ET MOMENTS CRITIQUES
 - Apport sur les avantages et inconvénients des attitudes en médiation
Comment le médiateur peut accueillir et dépasser ces blocages
 - La part de responsabilité du médiateur et des parties en présence
Importance de la préparation de la médiation et de l'accueil
 - Apport et travail sur des outils non maîtrisés ou nouveaux
- **PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE**
CAS PRATIQUE DE MÉDIATION avec des émotions fortes et des situations bloquantes
 - A partir de cas concrets apportés par les stagiaires ou les formateurs, analyse des comportements bloquants : mutisme, violence, déni, absence d'une des parties... et débat sur les solutions
 - Reconnaître dans sa pratique ses propres comportements bloquants : autoanalyse

Samedi 17 septembre 2022

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

Me S. LETURCQ,
Avocate au Barreau de Marseille, Médiatrice référencée au CNMA, référencée par le Tribunal administratif et la Cour administrative d'appel de Marseille

Mme N. ALVAREZ,
Ingénieure de formation, Médiatrice assermentée près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

LA MÉDIATION EN LIGNE

- **CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES**
 - La médiation en ligne : enjeux, processus, partenaires, champs d'application
 - Identifier les limites, les avantages
 - Intégrer la posture du médiateur
- **PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE**
CAS PRATIQUE EN LIGNE :
Exemples concrets apportés par Me Shirley Leturcq co-fondatrice du site « Marcel Médiation » (spécificités, posture de l'avocat accompagnant et le médiateur)
Jeux de rôle, débats

PROGRAMME D'APPROFONDISSEMENT

::: ATELIER VI ::: LA MÉDIATION FAMILIALE

Vendredi 14 octobre 2022

Samedi 15 octobre 2022

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

Mme D. PENARRUBIA,
*Médiatrice familiale DE,
membre de l'association
de médiation familiale
Médiation Var Famille*

Mme N. ALVAREZ,
*Ingénieure de formation,
Médiatrice assermentée
près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence*

■ CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES

ÉLÉMENTS DE CRÉATIVITÉ

- Histoire, spécificité de la médiation familiale, cadre législatif, structures
- La médiation familiale conventionnelle et judiciaire
- Le médiateur familial : éthique et déontologie (Code de déontologie), responsabilité, posture
- Le relationnel dans le processus de médiation
- Rôle de l'avocat : conseil, accompagnement au début, pendant et à la fin de la médiation
- Les autres partenaires : psychologues, éducateurs...
- La place des enfants dans la médiation familiale

■ PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE

CAS PRATIQUE DE MÉDIATION FAMILIALE (de la prescription à l'accord final)

- Mise en pratique des outils acquis : systémie, repérage des résistances, accueil des émotions, identification des besoins, focus sur le relationnel
- Entretien individuel
- Entretien commun
- Prise en compte de tous les acteurs intervenants dans le conflit au-delà des personnes en présence
- Existence d'un accord ou pas
- Evaluation diagnostique des acquis et points à travailler

::: ATELIER VII ::: LA MÉDIATION INTRA-ENTREPRISE

Vendredi 18 novembre

Samedi 19 novembre 2022

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

Charlotte BALDASSARI,
*Avocate au Barreau de
Marseille, Médiatrice
assermentée près la Cour
d'appel d'Aix-en-Provence,
Membre et secrétaire
du bureau de Marseille
Médiation.*

Mme N. ALVAREZ,
*Ingénieure de formation,
Médiatrice assermentée
près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence*

■ CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES

- Spécificités de la médiation intra-entreprise : définition, chartes internes
- Les avantages et les limites de la médiation intra-entreprise : points de vigilance
- Le médiateur dans l'entreprise ou extérieur à l'entreprise, le médiateur institutionnel
- Gérer les conflits et les souffrances inter-personnels ou collectifs
- La médiation systémique pour accompagner chaque composant de l'organisation et dépasser les résistances
- Les partenaires
- Le caucus : avantages, inconvénients

■ PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE

CAS PRATIQUE DE MÉDIATIONS INTRA-ENTREPRISE : individuelles,

- en présence de conseils (représentant du personnel...), collectives
- Prise en compte des enjeux économiques et du management de l'entreprise
- Repérer les changements organisationnels et leurs conséquences individuelles et collectives

PROGRAMME D'APPROFONDISSEMENT

∴ ATELIER VIII ∴ LA MÉDIATION INTER-ENTREPRISES

Vendredi 9 décembre
Samedi 10 décembre 2022

09 H 00 - 12 H 30
14 H 00 - 17 H 30

Mme C. BELLONNE-ROUX,
*Juriste d'entreprise,
Médiatrice assermentée
près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence,
Enseignante au DESU de
médiation et négociation des
affaires*

Mme N. ALVAREZ,
*Ingénieure de formation,
Médiatrice assermentée
près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence*
ou Me R. ARLABOSSE,
*Avocat au Barreau de
Draguignan, Médiateur
assermenté près la Cour
d'Appel d'Aix-en-Provence*

- **CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES**
 - Spécificités de la médiation inter-entreprises
 - Les enjeux, les interlocuteurs
 - La médiation dans l'environnement de l'entreprise
 - La mise en œuvre de la médiation : prescripteur, préparation en amont
 - Les partenaires: avocats, experts...
 - Les techniques de la négociation appliquées à la médiation
 - Des outils spécifiques : MESORE/BATNA...
 - L'apport des techniques de médiation et négociation anglo-saxonnes
- **PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE**
CAS PRATIQUE DE MÉDIATIONS INTER-ENTREPRISE :
 - Prise en compte des enjeux économiques et du management de l'entreprise
 - La place de l'avocat accompagnateur dans les étapes du processus
 - Travail sur les outils

∴ ATELIER IX ∴ LA MÉDIATION INTRA-ENTREPRISE

Vendredi 20 janvier 2023
Samedi 21 janvier 2023

09 H 00 - 12 H 30
14 H 00 - 17 H 30

Me R. ARLABOSSE,
*Avocat au Barreau de
Draguignan, Médiateur
assermenté près la Cour
d'Appel d'Aix-en-Provence*

Me R. ARLABOSSE,
*Avocat au Barreau de
Draguignan, Médiateur
assermenté près la Cour
d'appel d'Aix-en-Provence*

- **CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES**
Jour 1. Négociation
 - Rappel du processus, cadre, règle
 - Les enjeux, les apports
 - La relation au coeur de la négociation et de la confiance entre les parties
 - A partir du cas pratique, apport de compléments**Jour 2. Droit collaboratif**
 - Rappel du régime juridique de la charte, des fondamentaux de la méthode
 - À partir du cas pratique, apport de compléments
- **PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE**
CAS PRATIQUE DE NÉGOCIATION RAISONNÉE
CAS PRATIQUE TRAITÉ DE MANIÈRE COLLABORATIVE
 - Retour sur expérience

PROGRAMME D'APPROFONDISSEMENT

::: ATELIER X ::: LA PROCÉDURE PARTICIPATIVE

Vendredi 24 février 2023

Samedi 25 février 2023

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

Me S. BRUNENGO,
Avocate au Barreau d'Aix-en-Provence, Médiatrice
référéncée CNMA,
assermentée près la Cour
d'appel d'Aix-en-Provence

Me R. ARLABOSSE,
Avocat au Barreau de
Draguignan, Médiateur
assermenté près la Cour
d'appel d'Aix-en-Provence

- **CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES**
La procédure participative
 - Actualisation juridique
 - Rappel des principes, du processus, des modèles
 - Etude de différents cas : confrère non formé, etc
 - À partir du cas pratique, apport de compléments
- **PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE**
CAS PRATIQUE DE PROCÉDURE PARTICIPATIVE
 - Respect du process
 - Analyse des difficultés
 - Apport d'expériences

::: ATELIER XI ::: LA MÉDIATION ADMINISTRATIVE

Vendredi 17 mars 2023

Samedi 18 mars 2023

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

Me S. LETURCQ,
Avocate au Barreau de
Marseille, Médiatrice
référéncée au CNMA,
référéncée par le Tribunal
administratif et la Cour
administrative d'appel de
Marseille

Me F. CHARTIER,
Avocate au Barreau de
Marseille, Médiatrice
assermentée près la Cour
d'appel d'Aix-en-Provence

- **CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES**
 - La médiation à l'initiative des parties : la médiation conventionnelle
Une opportunité pour les parties et leurs conseils d'apporter une solution plus globale
 - La médiation conventionnelle « institutionnalisée » au champ de compétence spécialisé
 - La médiation conventionnelle choisie par les parties
 - La médiation à l'initiative du juge : la médiation juridictionnelle
Une possibilité d'apporter une solution pérenne plus rapide
 - Rôles et places des différents acteurs :
 - Point de vue de l'avocat :
 - L'avocat prescripteur de la médiation
 - L'avocat accompagnant en médiation
 - Point de vue du médiateur :
 - Qualités du médiateur et de la médiation administrative
 - Compétences du médiateur
- **PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE**
CAS PRATIQUE DE MÉDIATION ADMINISTRATIVE :
 - Jeu de rôle
 - Spécificités de la médiation administrative
 - Difficultés, facilités
 - Auto-évaluation : diagnostic des acquis et points à travailler

PROGRAMME D'APPROFONDISSEMENT

∴ ATELIER XII ∴ PRATIQUE ET ÉVALUATION INDIVIDUELLE

Vendredi 31 mars 2023

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

Mme N. ALVAREZ,
*Ingénieure de formation,
Médiatrice assermentée
près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence*

- **CONNAISSANCES THÉORIQUES ABORDÉES**
 - À partir du cas pratique, reprise des éléments du processus et des outils du médiateur
- **PRATIQUE - MISE EN SITUATION ET ANALYSE**
 - CAS PRATIQUE DE MÉDIATION (inter-entreprise ou sociale)
 - Débriefing avec analyse des points à reprendre
 - Evaluation des pratiques, avec grille d'analyse

Samedi 1^{er} avril 2023

09 H 00 - 12 H 30

14 H 00 - 17 H 30

Mme N. ALVAREZ,
*Ingénieure de formation,
Médiatrice assermentée
près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence*

Me R. ARLABOSSE,
*Avocat au Barreau de
Draguignan, Médiateur
assermenté près la Cour
d'appel d'Aix-en-Provence*

- **ÉVALUATION INDIVIDUELLE FINALE**
 - **Évaluation individuelle** à partir de l'évaluation formative (sur la totalité de la formation des 200H00) et l'évaluation finale des cas pratiques de médiation des sessions XI et XII : mise en avant de la progression dans l'acquisition des compétences, des savoir-faire et savoir-être du médiateur et du négociateur
Conseils et points à améliorer
 - **Projet individuel** concernant la pratique de la médiation et/ou la négociation raisonnée
- **Évaluation de la formation par les stagiaires en feed-back :**
 - Retours généraux et spécifiques sur la formation (bilan complet envoyé par courriel le lendemain de la fin de la formation)
 - Prise en compte des demandes de spécialisation dans les domaines que la structure de formation proposera : médiation environnementale, médiation collective, médiation intra-entreprise, inter-entreprise, groupes de pratiques et analyse des pratiques, CNV...
- **Evaluation envoyée 3 mois après la formation** pour un suivi de la pratique, des difficultés rencontrées, un bilan sur le projet individuel et les demandes en termes de formations de spécialisation ou de renforcement

∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

	TARIF*	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE - 168 H	3 360 €	253,68 €	3 106,32 €

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2022: 10,57 €

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

∴ FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! ∴

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : www.fifpl.fr, OPCO : www.opcoep.fr

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation**.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 8 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ CYCLE ∴

MEDIATION ET NEGOCIATION

À partir du 1^{er} avril 2022 jusqu'au 1^{er} avril 2023 (à raison de 2 jours par mois)

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ∴

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine
Droit des enfants
Droit du dommage corporel
Droit des assurances
Droit immobilier
Droit rural
Droit du travail
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale
Droit pénal
Déontologie

Vie professionnelle
Droit commercial, des affaires et de la concurrence
Droit des sociétés
Droit des associations et des fondations
Droit bancaire et boursier
Droit du crédit et de la consommation
Droit de la fiducie
Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution
Droit fiscal et douanier
Droit des transports

Droit public
Droit de l'international et de l'Union européenne
Droit des étrangers et de la nationalité
Droit de la santé
Droit de l'environnement
Droit du numérique et des communications
Droit de la propriété intellectuelle
Procédure civile
MARD / Médiation
Droit de l'arbitrage
Droit du sport

∴ TARIFS ∴

POUR LE CYCLE D'APPROFONDISSEMENT 168 H • 3 360 €

∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je répons au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 8 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr